



Peste à Madagascar Information de l'équipe médicale de l'IHU

Depuis le 1^{er} août une épidémie de peste sévit à Madagascar avec, à la date du 11 octobre, 500 cas et 54 décès.

Chaque année entre septembre et mars environ 200 cas de peste sont signalés.

Cette année, l'épidémie a commencé plus tôt, touche plusieurs grandes villes dont la capitale et les formes pulmonaires prédominent (69%). La forme pulmonaire se transmet de personne à personne par voie respiratoire.

On note une augmentation du nombre de cas depuis début octobre, essentiellement à Antananarivo et à Toamasina.

Les autorités sanitaires nationales ou internationales n'indiquent pas à ce jour de restriction de voyage.

Pour les voyageurs se rendant à Madagascar, il est nécessaire de prendre un traitement préventif contre le paludisme. La doxycycline peut être utilisée. Ce médicament est aussi indiqué dans la prophylaxie de la peste en cas de contact avec un malade.

Nous conseillons donc aux adultes de prendre de la doxycycline à la dose de 100 mg par jour pendant leur séjour à Madagascar (sauf contre-indication à ce médicament).

Les voyageurs peuvent se protéger contre les piqûres de puces à l'aide des produits répulsifs utilisés pour les moustiques, également actifs contre les puces. Utiliser des répulsifs peau et vêtements.

Pour les enfants et les femmes enceintes qui doivent voyager à Madagascar il est conseillé de prendre un rendez-vous de consultation du voyageur à l'IHU : 04 13 73 20 30